

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L. 6353-1 du Code du travail

Monsieur Philippe GARZON, Trésorier de l'ADASE, délivre cette attestation de fin de formation (*)
à :

Madame Angélique HUGOT

Intitulé de la formation : « Publicité sur le web et les réseaux sociaux »

Nature : L'action de formation animée par l'ADASE sous timbre du CAMPUS FORMATION ACTION SYNDICALE entre dans l'une des catégories prévues par les articles L. 6313-1 et L. 6314-1 du Code du travail (*choix à cocher*) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> adaptation et développement des compétences | <input type="checkbox"/> conversion |
| <input type="checkbox"/> promotion | <input type="checkbox"/> acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances |
| <input type="checkbox"/> prévention | <input type="checkbox"/> qualification |
| <input type="checkbox"/> bilan expérience | <input type="checkbox"/> Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E) |

Lieu de formation : UIMM – 56 Avenue de Wagram – 75017 PARIS

Dates et durée : Mardi 27 septembre – 6 heures

Evaluation des acquis de la formation

Objectifs de la formation	Modalités d'évaluation	Les connaissances / compétences <i>Le stagiaire coche la case correspondante</i>
→ Savoir briefer une agence web → Définir une stratégie média → Déterminer les indicateurs pertinents	Ateliers pratiques, mises en situation...	<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> Non acquises

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation/formation (art. L. 6315-2 du Code du travail).

(*) Attention, aucun double ne sera délivré

Paris, le 21 octobre 2016

Philippe GARZON

